

Image not found or type unknown



Délais de prescription après 10 ans

Par **Skyfall**, le **17/03/2015** à **11:42**

bonjour

Je fais appel à vous pour un litige avec la société FIDEM.
Il me réclame une somme de 718 euros datant de 2004, il m'on fiché à la banque de France FICP en aout 2014 pour défaut de paiement.

Ont ils le droit ?

Si non quelles sont les démarches à faire ?

Merci de votre aide